

Rampe pliante en aluminium 80 cm de large

Descriptif du produit

La rampe pliante en aluminium est unique ! Pliante, et équipée d'une poignée et de roulettes, elle permet le franchissement d'une à deux marches.



Elles sont conçues pour l'accueil occasionnel des personnes à mobilité réduite. Simple à manipuler, grâce à leurs roulettes et poignées de portage, leur mise en place ne prend que quelques instants.

Pour le calcul de la longueur utile à prendre en compte, il faut noter que les dix premiers centimètres de la rampe se posent sur la marche.

Caractéristiques techniques

- Fabriquée en aluminium aéronautique 6013 anodisé
- Aucun risque de corrosion pour une utilisation en extérieur pour plusieurs années
- Mise en place sans aucune fixation
- La rampe pliante en aluminium est fournie avec une poignée, quatre roues et des pieds réglables (à partir de 2 mètres).
- Légèreté pour une manipulation aisée
- La rampe pliante en aluminium possède une zone de passage antidérapante avec design spécifique
- Capacité : 350 kg
- Aucun entretien
- Garantie fabricant cinq ans



Dimensions disponibles et poids

- 100 x 80 cm - 10,5 kg
- 120 x 80 cm - 12,5 kg
- 140 x 80 cm - 14,5 kg
- 160 x 80 cm - 16,5 kg
- 180 x 80 cm - 18,5 kg
- 200 x 80 cm - 20,5 kg
- 220 x 80 cm - 22,5 kg
- 240 x 80 cm - 24,5 kg

Longueurs disponibles	Largeur int. 80 cm*		Hauteur max (pente 10%)**	Hauteur max (pente 15%)****
	Poids	Capacité		
100 cm	10,5 kg	350 kg	9 cm	15 cm
120 cm	12,5 kg		11 cm	18 cm
140 cm	14,5 kg		13 cm	21 cm
160 cm	16,5 kg		15 cm	24 cm
180 cm	18,5 kg		17 cm	27 cm
200 cm	20,5 kg		19 cm	30 cm
220 cm	22,5 kg		21 cm	33 cm
240 cm	24,5 kg		23 cm	36 cm

* largeur hors-tout 84 cm (92 cm au niveau des roulettes).

** les rampes amovibles ne sont plus soumises à la dérogation sous condition de pente jusqu' 10% pour une longueur inférieur ou égale à 2 mètres, ou 12% pour une longueur inférieur ou égale à 0,50 mètre.

** Nous recommandons une pente maximum de 15 % en dérogation.

Avec l'expérience, nous recommandons une pente maximale de

- 6 à 10% pour les fauteuils roulants manuels en autonomie
- 15 à 20% pour les fauteuils roulants manuels assistés (selon la force de l'assistant)
- 20% pour les fauteuils roulants électriques ou scooters
- 25% pour les rampes de chargement véhicule